AVIS DE CONVOCATION AMENDÉ

VOTE DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Le 5 juin 2023

- **Session de l'après-midi en visioconférence**
- **Session du soir en visioconférence**

DESTINATAIRES : Aux membres du SEOM
EXPÉDITEUR : David Hamel, président

Pierrefonds, le 1er juin 2023

Chères et chers collègues,

Par la présente, le conseil d'administration vous convoque à une assemblée générale qui se déroulera par visioconférence le **5 juin 2023.** Lors de la dernière rencontre du conseil des personnes déléguées, une recommandation a été adoptée afin que le conseil d'administration modifie le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du 5 juin 2023 et y ajoute un point traitant d'un **mandat de grève générale illimitée (GGI)**. Considérant l'ampleur de la décision à prendre, la période d'inscription a été modifiée afin de permettre au plus grand nombre de personnes possible de s'inscrire à la rencontre.

Projet d'ordre du jour

- Mot d'ouverture
- Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 5 juin 2023
- Nomination des présidences de débat et d'une personne secrétaire
- Précisions techniques pour le déroulement de la rencontre
- Adoption des procès-verbaux des 25 janvier et 3 mai 2023

AFFAIRES NATIONALES

- Plan d'action-mobilisation – phase de pression et vote de grève générale illimitée

AFFAIRES DIVERSES

- Mot de clôture et levée de l'assemblée générale

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux !

Le président,

David Hamel

David Hamel

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- **Pour faciliter les inscriptions, nous vous demandons de vous inscrire au plus tard le 5 juin 2023 à 9 h. Si vous vous étiez déjà inscrit lors de l'envoi de l'avis de convocation initial, vous n'avez pas à vous inscrire à nouveau. Le lien de la visioconférence demeure le même.**
- Votre statut de membre sera vérifié par le personnel du SEOM. L'assemblée générale étant réservée aux membres en règle, nous pourrions vous demander de remplir un formulaire d'adhésion.
- Toute inscription acheminée au-delà de la date limite sera traitée dans la mesure du possible et pourrait occasionner des délais importants.

- L'accès des participants se fait à partir d'une salle d'attente et les participants doivent être admis un par un dans la salle de réunion. Afin d'en faciliter la gestion, vous pourrez rejoindre la réunion dès 16 h. Plus vous arriverez tôt, plus cela nous facilitera la tâche. De plus, cela vous évitera de manquer le début de la rencontre.

Confirmez votre présence au plus tard le **5 juin à 9 h**
avec votre adresse de courriel personnel.

PREMIÈRE SESSION	DEUXIÈME SESSION
Exclusive aux membres de l'ÉDA et de la FP qui travaillent le soir	Pour les membres qui travaillent le jour
Lieu : en visioconférence **Heure :** 12 h **Inscription :** M'inscrire à la réunion de 12 h.	**Lieu : en visioconférence** **Heure :** 17 h **Inscription :** M'inscrire à la réunion de 17 h

Les documents requis pour participer à l'AG seront transmis le jour de l'AG par courriel à tous les membres inscrits.

Veuillez noter que **l'inscription est obligatoire pour être admis à l'AG** ainsi que la documentation pertinente pour ultimement exercer son droit de vote. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.